

DROITS DE LA PERSONNE

Epsilyte croit que le respect pour la dignité, les droits et les aspirations de toutes les personnes est une pierre d'assise de l'excellence en affaires. Cette position s'applique à chaque employé d'Epsilyte et à toutes les personnes qui travaillent dans n'importe quel établissement d'Epsilyte dans le monde. Nous nous attendons aussi à ce que nos partenaires commerciaux s'engagent à adopter des valeurs et des normes similaires. Cette position fait partie intégrante des valeurs d'Epsilyte et du code de conduite d'Epsilyte (le « Code »), qui guide les comportements et établit les attentes en matière de conduite éthique.

La conformité au Code est fondamentale à nos positions sur les droits de la personne. Le Code, approuvé par le conseil d'administration, a été traduit en français et en anglais, et il décrit notre position sur des questions allant de la santé et de la sécurité en milieu de travail jusqu'aux conflits d'intérêts, aux pots-de-vin, à la corruption, à la lutte contre le harcèlement, au développement durable et à la citoyenneté. Tous les employés doivent suivre la formation pour s'assurer qu'ils comprennent la manière dont le Code s'applique à leur emploi, qu'ils obtiennent des conseils sur leurs questions et préoccupations, et qu'ils signalent les infractions.

Mettre en pratique les valeurs d'intégrité et de respect des gens est crucial pour la façon dont nous faisons des affaires et pour notre engagement à protéger les droits de la personne.

- Epsilyte reconnaît et respecte les lois applicables sur le travail et l'emploi, y compris celles qui concernent la liberté d'association, le droit d'être à l'abri du harcèlement, la protection de la vie privée et l'égalité de l'accès à l'emploi. Nous croyons que de travailler positivement et directement avec les employés sert mieux leurs intérêts. Par ailleurs, nous aspirons à travailler dans la coopération avec des représentants d'employés dûment choisis dans la poursuite commune des intérêts des employés et de la mission de l'entreprise.
- Epsilyte s'efforce d'avoir une incidence positive sur la réduction du travail illégal et de l'exploitation des enfants par le biais de la conformité aux lois sur le travail des enfants. Epsilyte comprend que les enfants peuvent légitimement réaliser des tâches qui ne nuisent pas à leur éducation, qui n'affectent pas négativement leur santé, leur sécurité et leur développement, et qui sont conformes aux lois et aux règlements locaux, d'État, nationaux, provinciaux et internationaux.
- Epsilyte tient ses partenaires commerciaux comme responsables par le biais du Code de conduite du fournisseur d'Epsilyte et d'une interaction active.



Brad Crocker
President & Chief Executive Officer